

BANQUE COURTOIS



RAPPORT
ANNUUEL
2010

Une autre vision de la banque



SOMMAIRE

BANQUE COURTOIS

RAPPORT DU DIRECTOIRE 8

1. CONTEXTE 2010.....	8
2. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE 2010.....	10
3. LES RESSOURCES HUMAINES.....	14
4. LES RESULTATS.....	15
5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2011	22
6. INFORMATION SUR LA GESTION DES RISQUES.....	23
7. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT	25
8. ACTIONNARIAT ET ÉVOLUTION DES DIVIDENDES	25
9. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX	26
10. RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	29

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE.....30

RESOLUTIONS.....31

COMPTES SOCIAUX et ANNEXES..... 1 à 29

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES..... 30 à 33



■ LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	• Marc BATAVE
Vice-Président	• Jean-Pierre BON
Membres	• Vincent TAUPIN
	• Etienne BARÉS
	• René BOUSCATEL
	• Jean-Pierre ARMAND
	• Alain DI CRESCENZO
	• Jacques François GUIRAUD
	• CRÉDIT DU NORD, représenté par Philippe LAINEY

Commissaires aux Comptes

Titulaires	• Deloitte et Associés
	• Exco Fiduciaire du Sud-Ouest
Suppléants	• André DAÏDÉ
	• Société B.E.A.S.

■ LE DIRECTOIRE

Président	• Francis MOLINO
Vice-Président	• Benoît VANDERMARCO

■ LE COMITÉ DE DIRECTION

- Franck BEASSE
- Jean Luc BURRIEL
- Jean DELBERT
- Laurence DELBOT
- Pascal DOUSSET
- Alain FABRE
- Christian FRAISSE
- Pierre GAVALDA
- Nicolas GAY
- Michel de LAVEAUCOUPET
- Corine PEYRONNE
- Christian RAPOSO
- Philippe ROUCH
- Marie-Claude VINCENT

BANQUE COURTOIS

Siège Social : 33, rue de Rémusat à Toulouse — 31000



**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 20 MAI 2011**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et à nos Statuts, nous vous avons réunis, ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Banque au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

1. CONTEXTE 2010

► CONJONCTURE

La reprise économique mondiale se confirme en 2010. Celle-ci reste cependant fragile mais surtout inégale.

Les pays émergents, et en particulier la Chine, connaissent une croissance vigoureuse qui tire le rebond du commerce international.

La demande intérieure des Etats-Unis a bénéficié tout au long de l'année 2010 des mesures de relance.

La zone euro sort de la récession plus lentement, ses membres faisant face eux-mêmes à des situations contrastées.

Premier exportateur européen, l'Allemagne bénéficie pleinement de la croissance des pays émergents et de celle des Etats-Unis.

A contrario, l'ampleur des déficits budgétaires de certains pays européens aux économies plus fragiles a conduit à la mise en place de plans de rigueur sans précédent.

Enfin, le niveau toujours élevé du chômage continue à freiner la relance par la consommation.

Tout au long de l'année 2010, les politiques monétaires sont restées très accommodantes aux Etats-Unis comme en Europe en l'absence de pressions inflationnistes notables et sur fond de fragilité de la reprise économique.

Les taux directeurs ont ainsi été maintenus à des niveaux historiquement bas, tout comme les taux longs, malgré l'importance des émissions de dettes souveraines en Europe.

La France a connu en 2010 une croissance modérée mais positive de son PIB : sur l'ensemble de l'année, le taux de croissance est de +1,5%.

L'activité est soutenue par le dynamisme du commerce mondial et la consommation des ménages tandis que l'investissement productif des entreprises redémarre.

Mais la situation sur le marché de l'emploi reste dégradée avec un taux de chômage à un niveau élevé.

Les indices boursiers ont été globalement stables.

La tendance haussière du début d'année a été suivie d'une période incertaine liée à la crise de la zone euro.

En France, le CAC 40 clôturait à 3805 points le 31 décembre 2010, en baisse de 3,3% par rapport au 31 décembre 2009.

► LA BANQUE COURTOIS EN 2010

Dans un environnement économique plus porteur mais encore incertain, la Banque Courtois maintient une croissance honorable de son chiffre d'affaires opérationnel qui doit s'apprécier hors éléments non récurrents significatifs.

Rappelons en effet que les comptes de 2009 intégraient la contribution de la filiale de gestion d'actifs Etoile Gestion, cédée en fin d'année à Amundi. Par ailleurs la banque constate dans ses résultats les mouvements sur la provision liée aux engagements en épargne logement.

Retraité de ces deux éléments, le PNB 2010 s'élève à 162,2 M€ soit une progression de 6,6%.

L'évolution maîtrisée des frais généraux de +1,8% permet à la Banque Courtois de présenter une progression de RBE après retraitements de +12,9% en 2010.

L'amélioration conjoncturelle s'est aussi traduite par un léger repli de la charge du risque à partir du deuxième semestre 2010.

Le Résultat Net Comptable après impôts s'élève ainsi à 35,3 M€ soit une progression de 6,4% hors plus-value exceptionnelle réalisée en 2009.

Pour la Banque Courtois, 2010 a été marquée par son 250^{ième} anniversaire. Diverses opérations de communication interne et externe ont jalonné l'année autour de cet événement.

2010 a également connu une passation de témoin à la Présidence du Directoire avec la nomination de Francis Molino en mars.

La stratégie de la banque a été réaffirmée, toujours axée sur la satisfaction des clients et sur la qualité des prestations. Une vigilance permanente est ainsi assurée par la Direction des Relations Clients et par l'exploitation des résultats d'enquêtes de satisfaction, conduisant à des plans d'actions par agence.

L'année 2010 a également permis de constater que la croissance de la Banque Courtois est présente sur ses trois principaux marchés : particuliers, professionnels et entreprises.

La banque a notamment confirmé sa présence auprès des PME régionales en participant au financement de leurs investissements et de leurs cycles d'exploitation mais également par une offre étendue en gestion d'actifs, en financement import-export, en instruments de couverture du risque de taux ou encore en épargne salariale.

En 2010 la banque a aussi apporté ses compétences spécialisées sur des opérations conséquentes d'ingénierie financière telles que des restructurations bilantielles ou des fusions-acquisitions.

Sa présence auprès des entreprises professionnelles de l'immobilier a été également confirmée, de manière à accompagner le démarrage de nouveaux programmes immobiliers régionaux.

Sur les marchés des particuliers et des professionnels, la dynamique commerciale de la banque a été soutenue par de nouvelles offres, telles que des placements garantis ou le nouveau contrat d'assurance-vie Antarius Sélection, mais aussi par la mise en avant de la gamme prévoyance et l'évolution du contrat « Convention Alliance » pour la clientèle professionnelle.

Simultanément, l'organisation commerciale a évolué avec notamment la refonte du dispositif patrimonial ou l'adaptation à la mobilité bancaire en facilitant le changement de domiciliation.

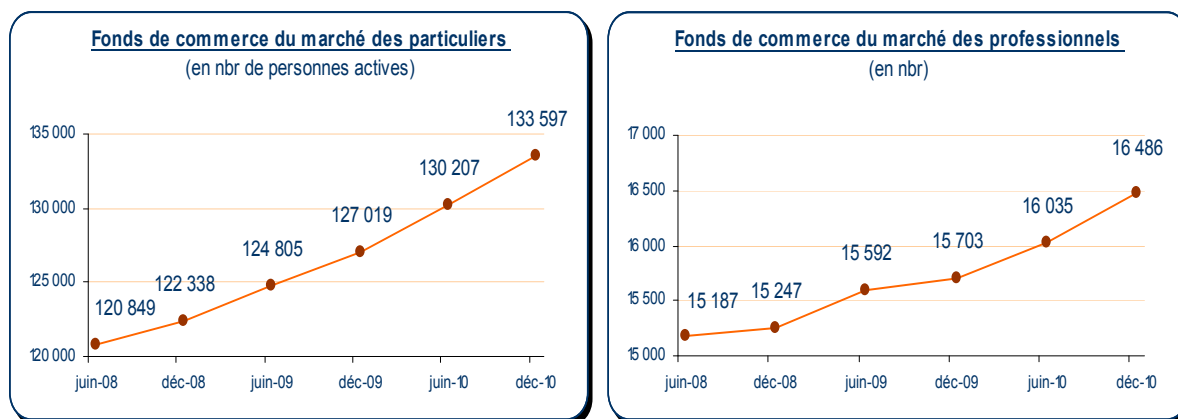
De même un outil rénové, visant à optimiser le suivi et la prévention des dépassements, a été déployé dans l'ensemble des agences en 2010.

Rappelons enfin que la stratégie de la Banque Courtois s'appuie sur un dispositif multicanal. Celui-ci a été modernisé en 2010 avec la livraison de fonctionnalités permettant au client de gérer ses contrats d'assurance-vie sur internet, de consulter ses comptes sur smartphone et de mieux sécuriser ses paiements en ligne.

2. L'ACTIVITE COMMERCIALE

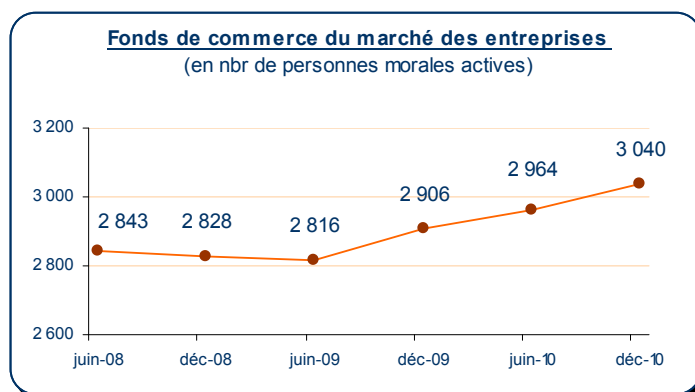
► LE DEVELOPPEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Malgré un contexte de reprise économique modérée, le fonds de commerce de la Banque Courtois maintient une croissance dynamique, et ce sur l'ensemble de ses principaux marchés.



Sur le marché des particuliers, la conquête de plus de 11.700 nouvelles personnes physiques, notamment via la recommandation et le crédit à l'habitat, entraîne une croissance du fonds de commerce de plus de 6.500 clients actifs, soit une progression de +5,2%.

Cette tendance à la hausse bénéficie également au marché des professionnels avec la conquête de plus de 1.400 nouvelles personnes morales qualifiées, ce qui permet d'augmenter de près de 800 le nombre de clients, soit une évolution de +5,0%, la plus forte depuis 2007. Ce résultat témoigne de la qualité du dispositif de proximité de la banque Courtois.



Enfin, avec 134 clients supplémentaires, soit une augmentation de +4,6%, la conquête du marché des entreprises redémarre en 2010 après une année 2009 relativement difficile.

► LES PRODUITS ET LES SERVICES

De nouveaux produits et services ont été lancés en 2010.

Etendu à la clientèle d'institutionnels en début d'année, le compte sur livret offre une solution d'épargne disponible à tout moment et constitue une alternative intéressante aux OPCVM.

En parallèle, l'offre de compte à terme à taux progressif Thésauris, à l'origine réservée aux particuliers a été élargie aux clientèles d'entreprises.

Dans le domaine des OPCVM, le Crédit du Nord a lancé un fonds diversifié « Etoile Cliquet 90 », garanti en capital, éligible aux supports en Unités de Comptes.

De même le nouveau contrat « Antarius Sélection » est venu renouveler l'offre de la banque en matière d'assurance-vie.

De manière générale, le bon niveau de conquête des particuliers a été accompagné d'un équipement de la clientèle en produits bancaires de base.

Les ventes de packages destinés aux particuliers (Norplus) ou aux professionnels (Convention Alliance) ont ainsi crû respectivement de 9,9% et 7%

La reprise de l'activité chez les clients professionnels et entreprises s'est traduite par une augmentation des mouvements bancaires et par une recrudescence des financements par crédit bail après une année 2009 difficile.

Pour les entreprises nous notons également en 2010 une bonne tenue des opérations de commerce international ainsi qu'une amélioration significative du nombre d'entreprises équipées de services bancaires à distance (+8,1%)

Les ouvertures de plans d'épargne entreprises se sont poursuivies sur la dynamique de l'année précédente.

► LES CREDITS

Poursuivant la tendance amorcée en 2009 les encours de crédits habitat ont progressé en 2010, bénéficiant de la reprise du marché de l'immobilier, de conditions de taux attractives et du développement d'un réseau de prescripteurs. Ils représentent en fin d'année 56% du total des encours de crédits.

Face à des comportements prudents des particuliers, les prêts à la consommation ont marqué le pas en 2010 alors que, a contrario, la reprise de l'activité économique s'est traduite par une nette progression des crédits d'investissement.

Enfin, l'analyse rigoureuse des risques a contribué partiellement à la baisse des encours débiteurs, mais nous observons parallèlement une reprise marquée des autres formes de crédits à court terme (créances commerciales et crédits de trésorerie).

<i>Encours moyens annuels M€</i>	Encours	Encours	Evolution
	2009	2010	2010/2009
Comptes débiteurs	154.1	139.6	-9.4%
Créances commerciales	82.1	84.4	+2.8%
Court terme et Trésorerie	79	86.6	+9.6%
Moyen et Long terme Equipement	655.8	701.9	+7.0%
Crédits revolving	24.5	24.6	+0.3%
Prêts Personnels	141.2	143.8	+1.9%
Crédits à l'habitat	1383.7	1490.3	+7.7%
Autres crédits (dont contentieux)	41	46.9	+14.2%
TOTAL	2561.4	2718.1	+6.10%

► LES DEPOTS ET L'EPARGNE

Après avoir connu une baisse en 2009 les encours de dépôts bilantiels de la Banque Courtois ont fortement progressé en 2010 (+13,5%) :

Les Dépôts à Vue (D.A.V.) notamment ont marqué une nette évolution résultant d'une part de la dynamique visant à renforcer les relations commerciales et, d'autre part, du niveau peu attractif des rendements des placements de trésorerie.

Les Comptes d'Epargne à Régime Spécial (C.E.R.S.) ont encore tiré bénéfice de la collecte sur le livret A et du relèvement des taux d'épargne en août 2010.

Enfin, les nouvelles possibilités offertes en matière de comptes à terme à intérêts progressifs ou de BMTN structurés (*) ont favorisé le redémarrage de cette catégorie de placements.

() A des fins d'analyse les BMTN structurés émis par le Crédit du Nord mais commercialisés par la banque Courtois sont ici intégrés à l'encours des dépôts bilantiels de la banque.*

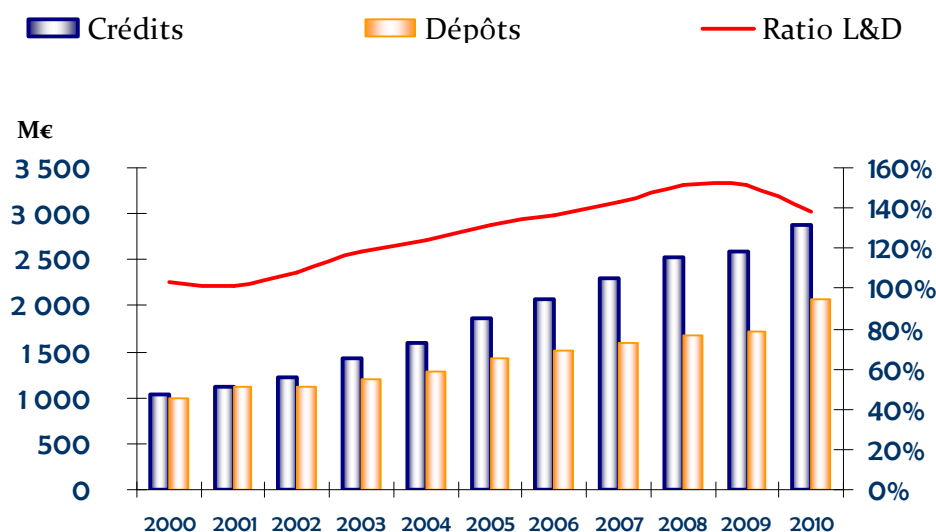
<i>Encours moyens annuels M€</i>	Encours	Encours	Evolution
	2009	2010	2010/2009
D.A.V. Particuliers N/R	398.3	447.1	+12.2%
D.A.V. Entreprises N/R	476.3	553	+16.1%
D.A.V. rémunérés	34.8	35.9	+2.9%
Dépôts à Vue	909.4	1036	+13.9%
C.E.R.S. liquides (hors CEL)	463.1	522	+12.7%
P.E.P.	4.3	3.7	-15.1%
Epargne Logement	137.8	145.5	+5.6%
Total C.E.R.S.	605.2	671.2	+10.9%
Autres dépôts (CAT, CD, BMTN, BMTN structurés...)	166.5	200.6	+20.5%
Total des Dépôts	1681.2	1907.7	+13.5%

► LE RATIO CREDITS SUR DEPOTS (LOAN TO DEPOSIT)

Face à une augmentation moins rapide des crédits que des dépôts en 2010 (respectivement +6,1% et +13,5%), le ratio loan-to-deposit s'inscrit en baisse de 12,4 pts avec un niveau à 138,7% en décembre 2010 contre 151,1% en décembre 2009.

Ainsi le besoin structurel de refinancement de la Banque Courtois tend à diminuer dans un contexte de renforcement de la réglementation, notamment en matière de liquidité.

Loan-to-Deposit ratio



► LA CONSERVATION

Le rythme des placements en assurance-vie a permis une évolution très soutenue des encours qui, à la fin de l'année 2010, se trouvent être investis à 75,4% en euros et à 24,6% en unités de comptes.

En revanche, le niveau très bas des taux monétaires a entraîné la poursuite de la dégradation des volumes d'OPCVM court terme.

De même les hésitations et incertitudes des marchés boursiers ont empêché un retour en grâce des OPCVM moyen-long terme dont l'encours a continué à diminuer.

<i>En milliers d'Euros</i>	Encours	Encours	Evolution
	déc.-09	déc.-10	2010/2009
Total de la Conservation	2 158 527	2 060 087	-4.6%
dont opcvn CT	560 970	374 791	-33.2%
dont opcvn MLT	228 503	201 648	-11.8%
dont conservation directe	316 216	328 683	+3.9%
dont assurance-vie	1 052 838	1 154 965	+9.7%

3. LES RESSOURCES HUMAINES

► LES EFFECTIFS

Au terme de l'année 2010, 726 personnes participent à l'effectif total de la Banque Courtois contre 723 en 2009. Le niveau de recrutement dans les métiers commerciaux s'est à nouveau accentué ; il correspond à la volonté d'harmoniser la force commerciale de la Banque Courtois avec ses effectifs.

Ainsi, durant l'année 2010, 50 collaborateurs nous ont rejoints en Contrat à Durée Indéterminée. L'intégration de jeunes en contrats d'apprentissage a été poursuivie avec l'arrivée de 11 jeunes. Ces formations financées par l'entreprise permettent aux jeunes en contrat d'apprentissage d'acquérir une première expérience professionnelle, et peuvent ainsi constituer pour la Banque Courtois un sourcing de qualité.

► LA FORMATION

Dans le cadre de notre politique de formation continue, l'accompagnement des collaborateurs de la Banque Courtois occupe une place majeure. En effet, c'est notre capacité d'adaptation aux changements économiques, aux mutations technologiques et notre capacité à anticiper qui sont sources de différenciation face à une concurrence plus exacerbée. Dans ce contexte, au cours de l'exercice 2010, nous avons privilégié les axes suivants :

- Se recentrer sur l'importance des Ressources humaines : un accompagnement de formation spécifique réservé à tout nouvel arrivant (parcours de découverte de l'entreprise et d'intégration notamment) et un accompagnement en montée en compétences des collaborateurs dans l'exercice de leur métier ont ponctué l'année 2010.
- Accompagner notre politique commerciale et financière pour soutenir son effort de conquête et de développement du PNB : une formation sur les techniques de vente a été dispensée auprès de notre force de vente du marché des entreprises.
- Mieux maîtriser nos risques : dans un environnement économique difficile, une vigilance accrue sur la maîtrise de nos risques s'impose, aussi, avons-nous mis en place une formation, à destination de l'ensemble de notre force de vente, ayant pour thème la gestion des dépassements et l'outil informatique lié.

Dans le cadre de la formation en alternance, qui conduit à la validation d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle, nous avons renouvelé nos partenariats avec les Centres de Formation d'Apprentis de la Profession Bancaire régionaux, les Ecoles Supérieures de Commerce et les Universités régionales.

Parallèlement nous avons poursuivi notre collaboration avec **Handiformabanques** en proposant un cycle professionnalisant de « chargé d'accueil de clientèle bancaire » destiné à favoriser l'intégration de collaborateurs en situation de handicap.

4. LES RESULTATS

Les résultats présentés ci-après sont conformes aux règles comptables françaises. La Banque Courtois établit par ailleurs des comptes selon les normes IFRS aux fins de consolidation des résultats au sein du groupe Crédit du Nord et de suivi budgétaire.

Des éléments significatifs affectent la lisibilité de l'évolution du PNB entre 2009 et 2010.

Rappelons tout d'abord que le PNB de l'année 2009 intégrait une contribution positive d'Etoile Gestion (2,3 M€) pour la période antérieure à l'apport des titres dans le cadre de l'opération Amundi.

D'autre part en 2010 la réglementation relative à nos engagements en matière d'épargne logement nous a conduits à effectuer une dotation aux provisions de 650 K€ contre une reprise de 300 K€ en 2009.

► LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB 2010 de la Banque Courtois s'élève à 161,6 M€ soit + 4,5% par rapport à 2009.

Toutefois, retraitée des éléments non récurrents explicités ci-dessus, l'évolution économique du PNB est de +6,6%

Cette croissance honorable s'inscrit dans un contexte économique encore difficile sur certains segments d'activités, mais pour lesquels des signes d'amélioration se sont confirmés sur le deuxième semestre 2010.

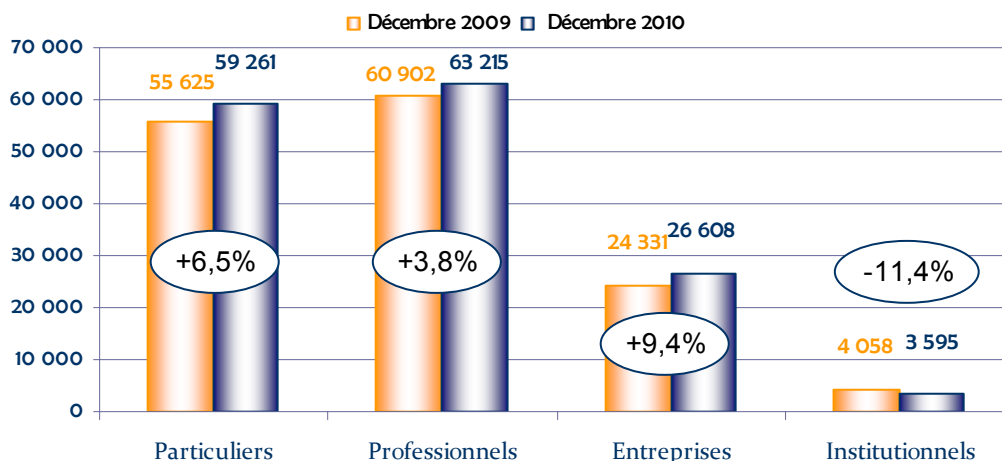
<i>en k€</i>	Résultats 31/12/09	Résultats 31/12/10	Evolution 2010/2009
Intérêts nets et RRD	87 401	92 657	+6,0%
Commissions nettes	67 276	68 926	+2,5%
dont Etoile Gestion et D/R E.L.	2 558	-650	n.s.
Produit net bancaire	154 678	161 583	+4,5%
PNB hors E.G. et D/R E.L.	152 119	162 233	+6,6%

🌐 Le PNB par marché

L'analyse de l'évolution du PNB par marché montre une croissance plus élevée qu'en 2009 pour les particuliers et les professionnels, et encore plus marquée sur le marché des entreprises, en phase avec la conquête et le renforcement des relations clientèle.

A contrario, le PNB du marché des institutionnels, amplement constitué par la gestion de trésorerie, souffre de la baisse des rendements des placements monétaires.

Evolution du PNB analytique par marché, hors retraitement des frais de dossier en K€



Les marges d'intérêts

La marge sur crédits marque une évolution positive de 8,0% grâce à la bonne progression des encours (+6,1%) tirée par la croissance des crédits d'équipement et des crédits à l'habitat.

Les taux de marge sont légèrement remontés avec notamment une reconstitution des marges pour les prêts personnels.

Nous notons enfin une contribution significative des intérêts sur contentieux (+0,6 M€)

La marge sur dépôts progresse également de 8,1% en bénéficiant de la forte croissance des encours (+12,9% hors BMTN structurés) notamment des dépôts à vue et des comptes sur livret.

A contrario, le taux de marge moyen sur dépôts poursuit son érosion, liée au niveau peu élevé des taux de marché.

La Gestion Actif-Passif (ALM) du bilan de la banque et la gestion de trésorerie ont encore contribué pour 2,7 M€ à l'amélioration du PNB, tirant bénéfice du contexte des marchés avec une courbe des taux relativement pentue.

Les commissions

Les commissions de service

Les commissions de service affichent une progression de 3,0% malgré l'amputation des frais de dossiers dorénavant étalés sur la durée des prêts. Hors cet effet, l'évolution des commissions de service est de +6,2%, conséquence directe de la bonne activité commerciale.

Confirmant les premiers signes de reprise économique, les commissions de mouvement ont retrouvé une progression de 7,1% alors que les commissions de dépassement baissent (-3,7%), à l'image de la baisse des encours débiteurs.

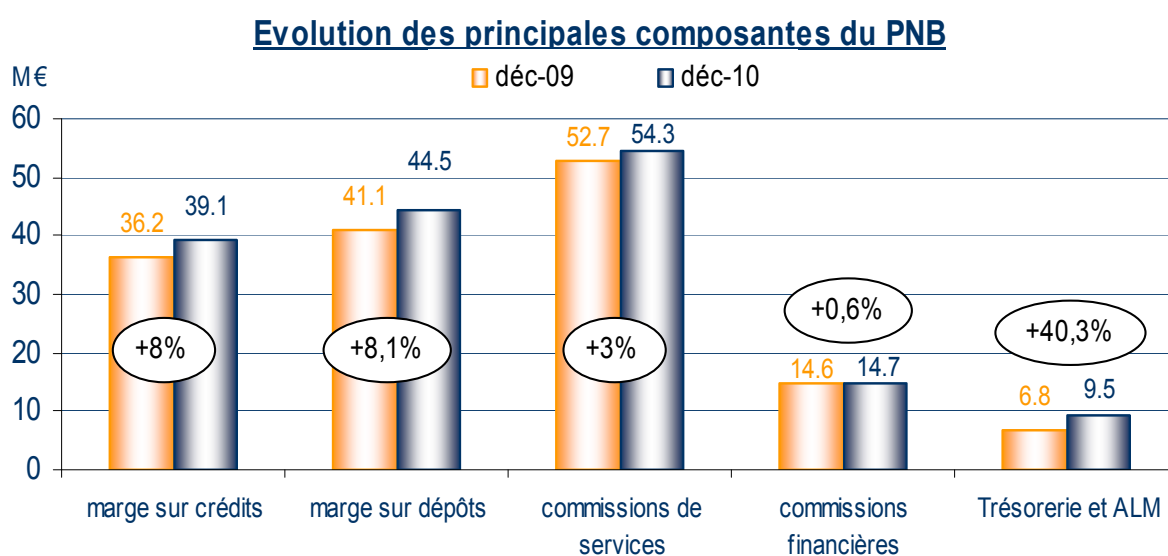
Signalons aussi une contribution significative des commissions d'apport sur opérations d'Ingénierie financière (+0,5 M€).

▪ Les commissions financières

Après la baisse marquée de 2009, **les commissions financières** se sont stabilisées (+0,6%) grâce à la reprise des commissions de placement et d'arbitrage, et à l'évolution des commissions sur encours d'assurance-vie.

En revanche, la principale composante, les commissions de gestion sur encours OPCVM, a continué à souffrir (-11%) des effets de marchés boursiers peu convaincants et du niveau faible des taux monétaires.

▪ Analyse de l'évolution des principales composantes du PNB



Nota : suivant décomposition analytique

► LES CHARGES D'EXPLOITATION

en k€	Résultats	Résultats	Evolution
	31/12/09	31/12/10	2010/2009
Charges de Personnel	50 190	50 632	+0,9%
Impôts et Taxes	2 489	2 840	+14,1%
Autres Charges	29 068	29 695	+2,2%
Amortissements	3 990	4 106	+2,9%
Total des Charges d'Exploitation	85 737	87 273	+1,8%

● Les Charges de Personnel

Les charges de personnel ont légèrement progressé (+0,9%) mais ont bénéficié d'un allègement de 290 K€ consécutif à une contestation fiscale relative à la taxe sur salaires.

Le calcul de l'intéressement sur la base d'un nouvel accord, associé à la participation, entraîne une progression en phase avec l'évolution de la masse salariale.

● Les Impôts et Taxes

La progression de 14,1% résulte d'une part du surcoût lié à la mise en place de la Contribution Economique Territoriale, et d'autre part de provisions motivées par un contrôle fiscal en cours au 31 décembre.

Un dégrèvement obtenu suite à contestation portant sur la TVA récupérable a toutefois permis de compenser partiellement ces surcharges.

● Les amortissements

La progression des amortissements est limitée à +2,9% en raison du décalage en 2011 de plusieurs investissements, tels que l'ouverture d'une deuxième agence à Mérignac.

● Les autres Charges

La progression des autres charges est pénalisée par une régularisation des frais de groupe et des charges d'honoraires liées aux dégrèvements fiscaux obtenus.

A contrario, à compter de 2010, les rétrocessions accordées aux apporteurs immobiliers sont déduites du PNB et n'affectent plus les autres charges.

Hors ces éléments, la hausse mécanique des charges accompagne la croissance de l'activité dans un contexte de coûts maîtrisés.

De même, les opérations liées au 250^{ième} anniversaire de la banque n'ont pas généré de surcharge non planifiée.

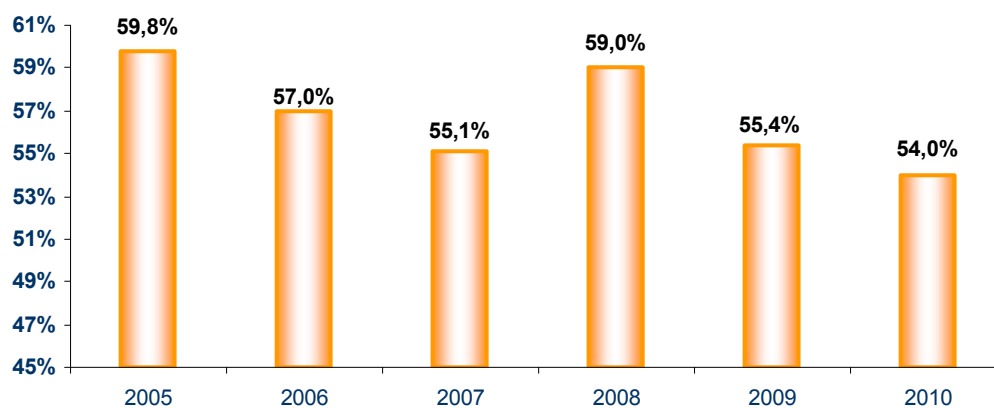
► LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

<i>en k€</i>	Résultats	Résultats	Evolution
	31/12/2009	31/12/2010	2010/2009
Produit Net Bancaire	154 678	161 583	+4,5%
Charges d'exploitation	85 737	87 273	+1,8%
Résultat Brut d'exploitation	68 941	74 310	+7,8%

Le Résultat Brut d'Exploitation comptable bénéficie de la croissance du PNB supérieure à celle des charges d'exploitation et s'élève à 74,3 M€ soit une hausse de +7,8% par rapport à 2009.

Le coefficient d'exploitation, calculé comme étant le rapport entre charges d'exploitation et PNB, bénéficie également de la moindre croissance des charges et atteint 54,0% soit le niveau le plus faible des dernières années.

Coefficient d'exploitation 2005-2010



► LE COUT DU RISQUE

A la fin de l'année 2010, les créances douteuses et contentieuses s'élèvent à 195,9 M€, montant couvert à 42,9% par un encours de provisions nominales, soit le même niveau que l'année précédente.

Les dotations nettes de 2010 ont diminué, contribuant à abaisser le coût du risque qui s'élève ainsi à 18,8 M€ contre 19,5 M€ en 2009. L'amélioration a été particulièrement sensible au cours du dernier quadrimestre de l'année.

Cette évolution traduit l'impact sur nos clients, et plus spécialement les TPE/PME, d'une conjoncture encore relativement atone en 2010, mais ayant néanmoins enregistré des inflexions positives sur certains segments de clientèle.

Le coût du risque total est constitué par le provisionnement net des créances douteuses et litigieuses, complété par un provisionnement au titre de l'actualisation des flux prévisionnels de recouvrement, ainsi que par des éléments complémentaires :

- dotation pour risques sectoriels pour 200 K€,
- produit net des pertes sur créances irrécouvrables moins rentrées sur créances amorties pour 384 K€,
- provisions pour engagements par signature pour 769 K€
- charge nette sur litiges moins reprise sur intérêts douteux pour 289 K€

<i>en k€</i>	Dotations nettes 2010	Provisions Stock 12-10	Créances brutes 12-10	Taux couverture
Contentieux	11 924	68 782	108 046	63.7%
Douteux	3 275	15 234	87 828	17.3%
Total (hors écarts d'actualisation)	15 199	84 016	195 874	42.9%
Actualisation provisions	2 771	9 806		
Autres	874			
Charge du risque	18 843			

La charge du risque rapportée à l'encours de créances clientèle et garanties données fait apparaître un coût du risque de 0,60% ; un niveau en retrait par rapport à 2009 mais encore supérieur à la moyenne des années précédentes, avant la crise économique ressentie à partir de la fin de l'année 2008.

Historique sur 5 ans	2006	2007	2008	2009	2010
COUT DU RISQUE (%)	0,26%	0,26%	0,36%	0,69%	0,60%

► LE RESULTAT NET

Après prise en compte de la charge du risque le résultat d'exploitation 2010 de la Banque Courtois marque ainsi une progression de +12,2% par rapport à 2009.

L'année 2009 avait bénéficié d'une plus-value exceptionnelle de 9 628 K€ résultant de l'apport des titres Etoile Gestion (opération Amundi) sans incidence sur l'impôt dû dans l'année.

En 2010, l'IS comptabilise des intérêts de retard consécutifs au contrôle fiscal en cours.

Après déduction de la charge d'impôts sur les sociétés, le **Résultat Net de la Banque Courtois** pour l'année 2010 s'élève alors à 35,3 M€, soit -17,6% par rapport à 2009 mais, hors plus-value exceptionnelle de 2009, l'évolution du résultat net est de +6,4% en 2010.

<i>en k€</i>	Résultats 31/12/2009	Résultats 31/12/2010	Evolution 2010/2009
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	68 941	74 310	+7,8%
Coût du risque	-19 488	-18 843	-3,33%
Résultat d'Exploitation	49 453	55 467	+12,2%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	9 838	127	-98,7%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	59 291	55 594	-6,2%
Impôt sur les sociétés	-16 526	-20 341	+23 1%
Opérations extraordinaires nettes			
RESULTAT NET	42 764	35 253	-17,6% (*)

(*) Evolution du Résultat Net hors plus-value exceptionnelle de 2009 → **+6,4%**

5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2011

En 2011, l'activité bancaire connaîtra un nouveau contexte de marché. La hausse du taux du Livret A et les nouvelles contraintes réglementaires en matière de liquidité pèseront sur la rentabilité des banques.

La hausse des taux d'intérêts, amorcée fin 2010, devrait réduire le recours des ménages au crédit, en particulier au crédit immobilier.

En revanche, le crédit aux entreprises devrait repartir, en phase avec la reprise économique.

Dans ce contexte, la Banque Courtois continuera à croître par croissance organique grâce à l'ouverture d'une agence supplémentaire à Mérignac, initialement prévue à la fin de l'année 2010.

Les agences ouvertes entre 2004 et 2010 participent désormais de façon significative aux réalisations commerciales et financières du Groupe.

Elles disposent encore d'un potentiel significatif d'équipement en produits et services bancaires et leur développement constitue un réel relais de croissance pour les années à venir.

De plus, deux déménagements, à Castelnaud Le Lez et à Agde, contribueront en 2011 à maintenir le réseau d'agences dans des zones présentant un potentiel économique favorable.

A cet égard, il convient de noter que la Banque Courtois bénéficie, dans les trois régions où elle est implantée, d'un taux de croissance démographique supérieur à la moyenne nationale.

Les résultats de la Banque Courtois valident la qualité de son modèle fondé sur la proximité avec le client. Améliorer la satisfaction clientèle restera donc l'objectif principal de la banque en 2011.

La conquête de nouveaux clients, basée notamment sur des recommandations, permettra un développement de l'activité et des encours.

De même la qualité des relations avec les clients doit favoriser l'évolution des dépôts bilantiels qui seront par ailleurs fortement recherchés par l'ensemble des banques.

En parallèle, les hypothèses de reprise des marchés boursiers, associées à la qualité de l'offre, devraient encourager les placements en OPCVM et assurance-vie.

Enfin, la maîtrise des charges d'exploitation et la diminution attendue du coût du risque permettent d'anticiper un résultat net en croissance en 2011.

En termes d'organisation, la Banque Courtois sera associée en 2011 au projet visant à intégrer la Société Marseillaise de Crédit (SMC) dans le dispositif du Groupe Crédit du Nord.

L'acquisition de la SMC par le Crédit du Nord en 2010 s'inscrit pleinement dans sa stratégie de développement d'un réseau unique de banques régionales de proximité.

Or, la SMC et la Banque Courtois étant simultanément présentes dans trois départements (Hérault, Aude et Pyrénées Orientales) un redéploiement des zones géographiques est prévu à l'horizon 2012 pour ces deux banques du Groupe.

6. INFORMATION SUR LA GESTION DES RISQUES

Conformément à l'article 43 du règlement CRBF 97-02, la mesure et la surveillance des risques à la Banque Courtois font l'objet d'un rapport annuel destiné à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et présenté au Conseil de Surveillance de la banque.

L'organisation et les procédures de gestion des risques du groupe Crédit du Nord s'appliquent à la Banque Courtois et concernent les principaux risques auxquels la société est confrontée :

- **Les risques de Crédit** : la Banque Courtois utilise les méthodes de notation internes du groupe Crédit du Nord, lui permettant de bénéficier de son système d'évaluation du capital interne requis.

- **Les risques de marché** : la Banque Courtois cherche à ne pas conserver d'exposition aux risques de marché, en utilisant le cas échéant des couvertures appropriées prises auprès de sa maison mère.

- **Les risques opérationnels** : litiges, erreurs, fraudes, défaillances. La Banque Courtois s'inscrit dans le cadre du dispositif global de continuité d'activité du groupe Crédit du Nord, notamment en matière de système d'information.

- **Le risque structurel de taux** : il découle des positions à l'Actif et au Passif du bilan et fait l'objet d'une macro-couverture par instruments dérivés de taux (swaps, caps)
La Banque Courtois bénéficie de la mise en œuvre des méthodes et outils ALM de la Direction Financière du Groupe Crédit du Nord.

- **Le risque structurel de liquidité** : il est géré à court terme dans la perspective du respect du coefficient réglementaire de liquidité, et à long terme en fonction des impasses annuelles de liquidité mis en évidence par les méthodes et outils ALM du Groupe Crédit du Nord.
La liquidité est essentiellement assurée par un refinancement auprès du Groupe sous forme de titres de créances négociables.

7. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

ECHEANCIER DETTES FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)	Dettes non échues			Dettes échues	Autres Délais **	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours			
Montant au 31/12/2010	*	*	*	*	2.6	2.6

Les dates d'échéance correspondent aux dates de règlement figurant sur les factures ou aux conditions fournisseurs, indépendamment de la date de réception de celle-ci.

La Direction Financière de la Banque Courtois assure centralement l'enregistrement comptable et procède aux règlements des factures fournisseurs ordonnancées pour les directions fonctionnelles et les agences du réseau.

Conformément aux procédures de contrôle interne du Groupe Crédit du Nord, le règlement des factures n'est effectué qu'après validation de celles-ci par les services ordonnateurs des prestations.

Une fois cette validation obtenue, elles sont enregistrées dans un applicatif commun, les paiements étant réalisés par la Banque Courtois suivant les conditions de règlement des fournisseurs, généralement au comptant.

De ce fait, et en raison d'une vigilance permanente quant au traitement complet et sans délai des factures reçues, l'encours des dettes non échues s'avère très faible.

** montants très peu significatifs.*

*** Ce montant correspond aux retenues de garantie sur travaux qui seront réglées dans un délai d'environ 6 mois après la date de réception des travaux.*

8. ACTIONNARIAT ET EVOLUTION DES DIVIDENDES

► ÉVOLUTION ET REPARTITION DU CAPITAL

Le capital porté à 17 383 880 € par délibération de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 7 mai 1999, composé de 2 172 985 actions de 8 € nominal chacune est demeuré inchangé depuis cette date.

Le CREDIT DU NORD est détenteur de 100 % du capital et des droits de vote de la Banque Courtois.

► DIVIDENDE PAR ACTION

Les actions de la Banque Courtois ne sont plus cotées depuis le 10 décembre 1999. Le tableau de répartition aux actionnaires que l'article 243 bis du CGI nous fait obligation de souligner, se présente comme suit :

Exercice	Valeur nominale	Revenu par action		
		Dividende	Remboursement des sommes avancées au Trésor	TOTAL
2006	8 €	9,00 € (1)	/	9,00 €
2007	8 €	11,50 € (2)	/	11,50 €
2008	8 €	9,70 € (2)	/	9,70 €
2009	8 €	15,00 € (2)	/	15,00 €

(1) ce dividende était éligible à l'abattement de 40 % au profit des personnes physiques

(2) ce dividende était éligible à l'abattement de 40 % au profit des personnes physiques ou au prélèvement forfaitaire libératoire.

9. INFORMATION SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandats et fonctions exercés au cours de l'année 2010.

► MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Marc BATAVE

- Administrateur : ANTARIUS
- Président du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Président du Conseil de Surveillance : BANQUE KOLB
- Administrateur : BANQUE TARNEAUD
- Directeur Général Délégué : CREDIT DU NORD
- Membre du Comité de Surveillance : ETOILE GESTION
- Administrateur : ETOILE ID
- Administrateur : NORBAIL IMMOBILIER
- Membre du Comité de Surveillance : NORFINANCE GILBERT DUPONT
- Administrateur : STAR LEASE
- Administrateur puis membre du Conseil de Surveillance : BANQUE LAYDERNIER
- Administrateur puis membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT
- Membre du Comité de Surveillance : BANQUE RHONE ALPES

Jean Pierre ARMAND

- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS

Etienne BARÈS

- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Président du Conseil d'Administration : Etienne LACROIX FINANCES
- Président du Conseil d'Administration : Etienne LACROIX Tous Artifices
- Président du Conseil d'Administration : MOULAGES PLASTIQUES DU MIDI
- Président du Conseil d'Administration : SAE ALSETEX
- Administrateur : MERLANE

Jean-Pierre BON

- Vice-président du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Président du Conseil de Surveillance : BANQUE NUGER
- Représentant Permanent du Crédit du Nord Administrateur : CREDIT LOGEMENT
- Membre du Comité de Surveillance : ETOILE GESTION
- Administrateur : FRANFINANCE
- Président du Comité de Surveillance : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
- Administrateur puis membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT

René BOUSCATEL

- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Président du Directoire : STADE TOULOUSAIN RUGBY

Alain DI CRESCENZO

- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Président Directeur Général : IGE+XAO
- Administrateur : IGE SA
- Président : IGE+XAO Softwaren Vertriebs GMBH
- Président : IGE+XAO North America
- Président: IGE+XAO UK Limited
- Vice-Président : IGE+XAO Polska
- Président : IGE+XAO USA
- Président : IGE+XAO Netherland
- Président : Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co Ltd
- Administrateur : S2E Consulting
- Administrateur : EHMS
- Président : COMPODATA
- Président : CAE Development
- Administrateur : IGE+XAO Danmark
- Gérant : IGE+XAO Maroc
- Gérant : IGE+XAO Tunisie
- Gérant : IGE+XAO Madagascar
- Membre du Conseil de Surveillance : RSO "Les Routiers du Sud Ouest" Y BROU et Fils (1)

Jacques François GUIRAUD

- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Président du Directoire : SOFIB
- Président du Directoire : SEAC
- Président du Conseil d'Administration : BLAYER
- Président du Conseil d'Administration : SOBEAG
- Administrateur Directeur Général : PREFABAY
- Gérant : BG
- Gérant : GUILLEMIN
- Gérant : JACLAU
- Gérant : ARGECO
- Administrateur : EUROBETON
- Administrateur : CHOLET AGGLOS
- Membre du Conseil de Surveillance : JLP 92
- Président du Directoire : SEAC INDUSTRIE
- Président : SEAC COMMERCIALISATION SAS
- Président : SEAC SERVICES SAS

Philippe LAINEY

- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD Administrateur : ANTARIUS
- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE KOLB
- Administrateur puis membre du Conseil de Surveillance : BANQUE RHONE ALPES
- Administrateur : BANQUE POUYANNE
- Président Directeur Général : ETOILE COURT TERME INSTITUTIONS
- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD Administrateur : ETOILE EURO TRESORERIE

Vincent TAUPIN

- Administrateur et Directeur Général : CREDIT DU NORD
- Président du Conseil d'Administration : ANTARIUS
- Administrateur : AMUNDI
- Administrateur : BANQUE TARNEAUD
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE NUGER
- Administrateur puis membre du Conseil de Surveillance : BANQUE RHONE ALPES
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE KOLB
- Administrateur puis Président du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT
- Administrateur puis Représentant Permanent du CREDIT DU NORD membre du Conseil de Surveillance : BANQUE LAYDERNIER
- Administrateur : SOGESSUR
- Administrateur : BOURSORAMA

► MEMBRES DU DIRECTOIRE

Francis MOLINO

- Président du Directoire : BANQUE COURTOIS

Benoît VANDERMARCQ

- Vice-président du Directoire : BANQUE COURTOIS

10. RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Article R 225-83 du CC

Nature des indications	2006	2007	2008	2009	2010
1 Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social (Euros)	17 383 880	17 383 880	17 383 880	17 383 880	17 383 880
Nombre d'actions émises	2 172 985	2 172 985	2 172 985	2 172 985	2 172 985
2 Résultat global des opérations effectives (k€)					
Chiffre d'affaires HT (1)	181.024	204 593	217 927	193 230	193 322
Produit net bancaire	135.184	144 519	141 469	154 678	161 583
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	60.488	65 319	61 756	81 933	78 630
Impôt sur les bénéfices	17.742	19 000	16 509	16 526	20 341
Résultat après impôt, amortissements et provisions	33.950	37 403	31 312	42 764	35 252
Montant des bénéfices distribués	19.557	24 989	21 078	32 595	28 901
3 Résultat des opérations réduit à une seule action (€)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	19,67	21,32	20,82	30,10	19,96
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	15,64	17,21	14,41	19,68	16,22
Dividende versé à chaque action	9,00	11,50	9,70	15,00	13,30
4 Personnel					
Effectif	606	615	618	615	621
Montant de la masse salariale (k€)	24.743	25 706	26 307	27 696	27 292
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	10.891	11 109	11 474	13 013	12 413

(1) défini comme la somme des produits d'exploitation bancaire et des produits accessoires, nette des intérêts payés sur Swaps

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a présenté son rapport sur la situation de la Banque et son activité pendant l'exercice 2010.

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes arrêtés par le Directoire.

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice s'élève à 74,310 M€ contre 68,941 M€ en 2009 et augmente donc de +7,8%.

Après provisions pour risques de 18,843 M€, après impôt sur les sociétés de 20,341 M€ et après intégration des opérations extraordinaires, le Résultat Net social s'établit à 35,252 M€ contre 42,764 M€ en 2008, soit une baisse de 17,6%.

Le Conseil enregistre ces résultats et tient à saluer l'ensemble des collaborateurs de la BANQUE COURTOIS pour leur dynamisme et leur professionnalisme et à remercier les clients pour leur fidélité.

Le Conseil de Surveillance approuve la politique conduite par le Directoire conformément à la stratégie définie.

RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MAI 2011

De la compétence d'une Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION : Approbation des comptes

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2010, tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un résultat net après impôt de 35 252 479,22 €.

DEUXIEME RÉOLUTION : Affectation du résultat

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 35 252 479.22€.

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée et que le montant de bénéfice majoré du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 42 935.86€ forme un total distribuable de 35 295 415.08€, l'Assemblée Générale décide de l'affecter comme suit :

- Attribution aux actions, à titre de dividende, d'une somme de 28 900 700.50€
Le dividende par action s'élève à 13.30€ et sera mis en paiement le 3 juin 2011.

- dotation d'une somme de 6 300 000,00€ à la réserve ordinaire
La réserve ordinaire se trouve ainsi portée de 116 800 000,00€ à 123 100 000,00€.

- Affectation d'une somme de 94 714.58€ au report à nouveau

Pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40% qui résulte de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts ; option devant être préalable à l'encaissement des dividendes ou des revenus de même nature perçus au cours de la même année.

En revanche, le dividende attribué aux actionnaires personnes morales n'est pas éligible à cet abattement, ni au prélèvement libératoire forfaitaire.

L'Assemblée prend acte que les dividendes distribués au cours des trois années précédentes se sont élevés à :

Exercice	Dividende net
2009	15,00*€ par action
2008	9,70*€ par action
2007	11,50*€ par action

*Dividende éligible à l'abattement de 40 % au profit des personnes physiques ou au prélèvement forfaitaire libératoire.

TROISIEME RÉOLUTION : Conventions visées à l'article L.225-86 du code du commerce

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale, constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

QUATRIEME RÉOLUTION : Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale, décide de renouveler **Monsieur Jean-Pierre ARMAND**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

CINQUIEME RÉOLUTION : Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale, décide de renouveler **Monsieur René BOUSCATEL**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

SIXIÈME RÉOLUTION : Renouvellement d'un membre du Conseil de Surveillance

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale, décide de renouveler **Monsieur Vincent TAUPIN**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale, décide de nommer **Monsieur Emmanuel BARTHELEMY**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

HUITIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement d'un Commissaire aux comptes titulaire

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST, sis 2 rue des Feuillants, 31300 TOULOUSE pour une durée de six exercices. Ce mandat expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

NEUVIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement d'un Commissaire aux comptes suppléant

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur André DAÏDÉ, sis 2 rue des Feuillants, 31300 TOULOUSE pour une durée de six exercices. Ce mandat expirera à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

[De la compétence d'une Assemblée Générale Extraordinaire](#)

DIXIÈME RÉSOLUTION : Augmentation de capital réservée aux salariés

L'Assemblée Générale, prenant acte des dispositions de l'article 29 de la loi 2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, en application des dispositions des articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de commerce et dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, d'un montant nominal maximum de 173.838 euros, par l'émission d'actions à souscrire en numéraire et réservées, le cas échéant par tranches distinctes, aux salariés et anciens salariés ou préretraités de la Société, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société.

La présente délégation emporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société.

La présente délégation est valable pour une durée de deux ans à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation, dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur, à l'effet notamment de :

- fixer le prix de souscription des actions nouvelles dans les limites légales ;

- arrêter l'ensemble des conditions et modalités de la ou des opérations à intervenir et, notamment :
- fixer, le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles et, dans les limites légales, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de ces actions ;
- déterminer si les souscriptions devront être réalisées par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ou directement ;
- décider du montant de l'émission, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement, de l'ensemble des modalités de chaque émission ;
- sur ses seules décisions, après chaque augmentation, imputer les frais de l'augmentation de capital sur le montant des primes afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital ;
- accomplir tous actes et formalités à l'effet de constater la réalisation de chaque augmentation du capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites et apporter aux statuts les modifications corrélatives et, plus généralement, faire tout ce qui sera nécessaire.

DIXIÈME RÉOLUTION : REJETÉE PAR L'ASSEMBLÉE

ONZIÈME RÉOLUTION : Pouvoirs pour les formalités

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de tous dépôts, formalités, publications nécessaires.

RAPPORT 2010
 BANQUE COURTOIS
 Siège Social : 33, rue de Rémusat — 31000 Toulouse